PROCEDURE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En 2020 prendra effet au sein de la FFC, la licence dématérialisée afin d’uniformiser les pratiques sportives.

Ainsi, chaque licencié sera maître de sa licence et de la réalisation de la demande avec cependant des phases de validation d’appartenance et de de documentation réalisée par le club de rattachement et le comité régional.

Pour mettre en œuvre sa demande de renouvellement, il suffit de suivre les items suivants :

* Se connecter sur le site <https://licence.ffc.fr/> ou taper espace licencié FFC sur son moteur de recherche.
* Saisir le N° de sa licence, puis cliquer sur mot de passe oublié.
* Saisir son adresse courriel enregistré auprès de la FFC (Attention pour ceux qui sont multi boite)
* Vous allez recevoir un courriel de réinitialisation de mot de passe. Vous devez répondre dans les 24h. (Votre N° de licence et le code choisi deviendront vos identifiants FFC).
* Vous choisissez de rester connecter sur le site en saisissant votre N° de licence et votre Mot de passe.
* Sur votre page personnelle, cliquer sur Prendre ma licence
* Valider ou modifier les informations nécessaires sur votre profil, puis cliquer sur suivant
* Sur la page sélection du type de licence, cliquer sur prendre une licence club, puis suivant
* Sur la page sélection club, cliquer sur suivant
* Sélectionner votre catégorie de licence (compétition pour les U17 et U19 et loisirs et performance pour les loisirs et cyclosport adulte et apprentissage et bien être pour l’école de vélo) et la catégorie d’âge (cadets ou juniors pour les U17 et U19 et cyclosportive ou loisir pour les adultes et jeunes pour l’école de vélo), puis suivant
* Choisir ensuite votre discipline principale (VTT Cross-Country pour l’école de vélo) puis suivant
* Vous arrivez ensuite sur une liste de sur laquelle vous devez :
  + Remplir un questionnaire santé si votre dernier certificat médical fourni à la FFC date de moins de 3 ans (le remplir en ligne, puis valider et le télécharger le formulaire)
  + Télécharger l’additif à la demande de licence, l’imprimer, le remplir et le signer. Il faudra la fournir au club en format papier pour signature avant qu’elle ne soit transmise à la FFC.
  + Prendre connaissance des garanties complémentaires d’assurance proposées par le FFC. Aller à la fin du document, puis cocher la case J’ai lu et j’accepte les termes du document. Puis sortir en cliquant sur la croix en haut à droite.
  + Idem que pour l’item précèdent pour Notice d’assurance, Puis cliquer sur suivant
  + En dernière page, cocher je certifie puis sur enregistrer.
  + Un récapitulatif apparaît ensuite qui vous permet de modifier votre demande de licence

Il faut ensuite intégrer dans votre profil (menu « informations ») votre photo. Pour cela, cliquer sur la photo, sélectionner une photo dans votre ordinateur puis la recadrer pour qu’elle s’intègre dans votre profil. Elle apparaitra lorsqu’elle aura été validée par le club.

Il faut en dernier lieu saisir les documents nécessaires à la validation de votre demande de licence (Pièce d’identité (ou celle du représentant légal) en cours de validité et certificat médical si nécessaire). Dans le menu « informations » cliquer sur document, puis sur la fenêtre cliquez ici.

En premier, Saisir pièce d’identité, puis indiquer la date d’expiration de votre pièce d’identité puis télécharger le document recto verso en 1 ou 2 document (Il suffit de refaire la procédure).

Saisir ensuite (le cas échéant) le certificat médical en suivant la même procédure que pour la pièce d’identité.